L'ABEILLE.

CONDITIONS.

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de quinze lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; [illegible], elles resteront à la poste.

POUR VERA CRUZ.

On pourrait expédier un bon navire s'il se présentait de suite, du frêt et des passagers suffisamment. S'adresser à
11 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BORDEAUX.

Devant partir positivement du 20 au 25 courant,
Le navire français, (A1) TRINITÉ, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Rivières, ayant une grande partie de sa cargaison prêt à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour le reste du fret, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens pour 12 ou 15 passagers, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
P. E. SORBÉ,
10 fév rue Royale, no. 118

A FRÉTER.

Le joli brick, fin voilier, ARAB, doublé et chevillé en cuivre, A1, capt. Hasked, du port de 99 tonneaux. S'adresser à bord, ou à
[illegible] J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK, *Paquebot du 20 du courant,* (Ligne entre la Louisiane et New York.)—Le beau navire neuf NASHVILLE, capt. Rathbone, partira comme dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la place publique, ou à
8 fév. FOSTER & HUTTON.

POUR PHILADELPHIE.

La barque HERCULES, capit. W. Longcope, ayant la moitié de son chargement engagée, peut recevoir la quantité de 200 bls. de sucre, en ville ou à la côte en bas; s'adresser à
8 fév SAM. P. MORGAN & CO

POUR BALTIMORE.

Le beau brick paquebot neuf CANADA, capit. J. L. White, est journellement attendu, et repartira immédiatement, pour fret ou passage, s'adresser à
8 fév HARRISON, BROWN & CO.

POUR LIVERPOOL,

Le navire, A. 1, SARAH-CAROLINE, capitaine G. Prince, maintenant en déchargement, peut recevoir de 3 à 400 balles de coton. S'adresser à
LINCOLN & GREEN,
7 fév ou à BENJ. BOOTH & co.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick DELAWARE. capitaine Wilson, est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
6 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BOSTON.

Le navire A1, MOREA, capitaine Girdler, partira sous peu. S'adresser à
1er fév LINCOLN & GREEN.

A FRÉTER.

La goëlette neuve, fine voilière, PHŒNIX, capitaine Spicer. S'adresser au capitaine à bord, en face de la rue de la Douane, ou à THAYER, HURD & Co
1er fév rue des Magasins, no 29

ON a besoin d'un bon navire pour porter 200 boucauts dans un port du nord. S'adresser à Wm. G. HEWES,
26 janvier rue du Camp, no. 9

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, ARIEL, AJAX et BOURNE, feront à l'avenir les voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens de ces navires.

☞Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Books à bord, ou à
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

MARCHANDISES DES INDES—700 pièces de bandanas et [illegible] grands et moyens, ayant droit au *débenture*, à vendre par
10 fév STETSON & AVERY.

413 SACS beau café de la Havane, reçus par le brick Magnolia; 1400 barillets et 36 barils graisse en feuilles, reçus par le bateau à vapeur Orleans et à vendre par
ESTEVANELL & COURVAL,
9 fév Nouvelle Levée, no. [illegible]

CALLIGRAPHIE.

MM. GEYER & CHAPMAN informent respectueusement les citoyens de la N. Orleans, que leur académie d'écriture est maintenant ouverte pour les dames et les messieurs, dans l'édifice du Dr. Farmly, rue du Canal, No. 45, *où ils enseignent l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.* Leur méthode d'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanente, qui convient parfaitement aux dames et aux messieurs* de tout âge—et c'est la seule méthode (de l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à eux à leur établissement.

Les soussignés s'en référant, pour les renseignemens qu'on voudrait prendre, à MM. John Auger, Nathaniel Dick, rev. C. M. Hull, J. Jaudon, A. Hennen, rev. F. Clapp, J. A. B. Morse, général Wm. L. Robeson, et Isaac F. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écrits, soit simples, soit enjolivées.
6 février—5m

BUREAU D'AGENCE UNIVERSELLE.

LES directeurs, qui ont ouvert leur établissement rue St.-Philippe, près la Levée, No. 23, se chargeront de procurer de l'emploi à toute personne, quels que soient leur profession et leur sexe; de vendre les propriétés foncières, mobilières, et les esclaves, ou de les donner à [illegible] eux; [illegible] 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.
BONNAIN, GENTY.
24 janv—1m.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire LOUISVILLE, capitaine PACE,

De la N. Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre;	13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire NATCHEZ, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire CRÉOLE, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire HUNTSVILLE, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

☞Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

MENAGERIE.

Maintenant établie sur la place près de la Douane, convenablement disposée.

CETTE ménagerie consiste en un Lion et une Lionne, de toute grandeur; un Tigre tacheté; un Léopard de toute grandeur; un couple de Panthères de l'Amérique septentrionale, prises dans le Kentucky en 1825; deux Autruches de toute grandeur, le mâle a 9 pieds de hauteur et pèse près de 300 livres; un Chameau d'Arabie, importé dernièrement de la côte de Barbarie; deux Panthères de l'Amérique méridionale, mâle et femelle, habitant dans la même cage; deux Andagants du Bengal, mâle et femelle; un Heron bleu, et un Héron à couronne ou *Gariarci crane*, tous deux d'Afrique; un Ichneumon et un Cotamondis. Outre ces animaux, il y a toute une collection de singes de différentes familles, que les admirateurs de l'histoire naturelle ne verront pas sans intérêt; l'un de ces messieurs,

LE CAPITAINE BILL,

fera des tours amusants, sur un petit cheval; il montera et descendra, s'assiéra et se tiendra debout, déploiera des drapeaux, &c.

L'exhibition aura lieu de 10 heures du matin à 5 de l'après-midi, et de 6 heures ½ du soir à 9.—Prix d'entrée 50 cents—enfans au-dessous de 10 ans, et domestiques, moitié prix. Il y aura une musique.

N. B. On n'a aucun danger à craindre, tous ces animaux étant enfermés dans des cages de fer. Les messieurs et les dames peuvent venir en toute sûreté, les propriétaires de la ménagerie, qui en font eux-mêmes l'exhibition, auront toutes les attentions pour les visiteurs.
6 fév

Beautés de la mécanique
NOMMEE
CHAMBRE D'INSDUSTRIE.

LE public est respectueusement informé que l'exhibition qui est établie, depuis quelques semaines, vis-à-vis la Bourse, rue de Chartres, est transportée rue de la Levee, No. 113, entre le marché aux légumes et la halle aux boucheries, où elle restera en opération encore pendant quelques jours, avant son départ pour le Mexique. Ce spécimen vraiment étonnant du génie de l'homme, consiste en trois manufactures complètes, savoir: une pour le coton, une autre pour le drap et pour la troisième pour faire des cardes pour le coton et la laine—le tout est mis en mouvement par la force de trois chiens. Le propriétaire désire que tout le monde puisse jouir de la vue de cette belle invention; et dans ce but, il a réduit le prix d'entrée à la somme de CINQUANTE CENTS.

Les personnes de couleur libres seront admises les lundis et jeudis.

L'exhibition commence tous les jours à 8 heures du matin et dure jusqu'à 10 du soir.
27 janvier—2m

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion et de Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens.
RUE DE CHARTRES, No. 115.
Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Muh.
MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe; il peut assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à une amie.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix.

Les billets pour les entrées par abonnement $1 ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 3 à 9 du soir. 19 jan.—4m

Excellent Vin de Bordeaux.

28 CAISSES de 12 bouteilles chaque de vieux Derville, reçues et à vendre par
SAM. P. MORGAN & CO.
Encoignure des rues Gravier et du Camp,
2 fév no. 43, au premier.

RIZ à vendre.—52 boucauts de RIZ, en débarquement de la goëlette May-Flower, de Charleston.
THAYER, HURD & Co.
1er fév rue des Magasins, no. 29

A VENDRE—Un superbe lot de CAFÉ fin vert, de la Havane.
ESTEVANELL & COURVAL,
1er. février Nouvelle Levée, no. 6

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 6 mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Philippe Sterlin, les esclaves et propriétés ci-après, savoir: Jack, nègre américain, âgé d'environ 28 ans, mauvais sujet, ayant l'habitude d'aller marron; Harry, nègre américain, âgé d'environ 45 ans; Harriet, négresse américaine, âgée d'environ 24 ans;

Propriétés foncières:

Trois Lots de Terre situés au faubourg de l'Annonciation à l'encoignure des rues Félicité, Magasin et Richard, désignés par les nos. 5, 6 et 7, sur un plan fait par Mr. B. Lafon, le 15 mai 1807, et déposé au bureau de L. T. Caire, notaire public.

Un Lot de Terre situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Plaisance, sur la rive gauche du fleuve, ayant 10 arpens de superficie, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions; les esclaves un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois: les terrains un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
22 fév MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mercredi, 29 du courant, j'exposerai en vente, devant mon bureau, à 4 heures P. M., pour le compte de la succession de feu Paul A. Curnier, les effets mobiliers délaissés par le défunt. Conditions comptant. Par ordre de la cour.
18 fév MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.* Samedi, 3 mars 1832, j'exposerai en vente au domicile de feu Philippe Sterlin, au faubourg de l'Annonciation, à l'encoignure des rues Félicité, Magasin et Richard, à 10 heures du matin, les effets mobiliers délaissés par le défunt. Plus, sept vaches, 4 veaux et 4 juments.

Conditions: comptant. Par ordre de la cour.
22 fév MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 13 Mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Louis Ferrara, une mulâtresse nommée *Caroline*, âgée d'environ 18 ans.

Conditions: ½ comptant et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque jusqu'à parfait payment. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fév.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, Allen, mulâtre âgé d'environ 25 ans. Conditions; comptant.
Par ordre de la Cour.
31 janv MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Joseph Mathews, les améliorations qui se trouvent sur une île appelée "l'île Cochrane," située à la passe du sud-ouest du Mississipi, et tous les droits que le défunt peut avoir à la dite île.
Par ordre de la cour.
31 janvier MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Adèle Morel, f. de c. l. d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le tableau de répartition des fonds de la dite succession ne serait point homologué et la répartition faite conformément au dit tableau.
Par ordre de la cour.
16 fév. MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que David Adams, a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'être nommé curateur aux héritiers absents, de Mary Williams, épouse de James Vance, avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre la Cour,
16 fév MARTIN BLACHE, régister.

D'Importation récente à vendre par
P. ROMAIN,
RUE DE CHARTRES Nos. 97 & 182.

UN grand assortiment de parfumeries de premier choix, consistant en crême d'amande amère, savon cosmetique d'amande amère, savon à la rose, à la violette, au musc, pommade, crême de Perse, crême de limaçon, opiat, eau de Cologne véritable, eau de Lavande à la rose, ambrée &c.

Aussi—Bretelles en gomme élastique, do. en soie, en coton &c., cols pour hommes de toutes sortes. Bustes et perruques pour coiffeurs et coiffeuses, ainsi que peignes de toutes les qualités; canifs, rasoirs, ciseaux fins &c. 15 fév

HABILLEMENS.—Récemment reçus et à vendre par les soussignés, un joli assortiment de jolis habillemens, tels que levites fines de drap noir, vert invisible, et olives; faits dans le dernier goût et par d'excellens ouvriers; aussi, habits de drap de soie.
W. C. NORRIS & CO.
15 fév rue de Chartres, No. 38.

VIN, EAU-DE-VIE, &C.—60 quarts et 20 quartaux de vin sec; 40 dito vin doux; 300 caisses rasin sec; 58 jarres raisin frais; 100 barils eau-de-vie, reçus par le brick Sicily, de Malaga, à vendre par
9 fév WM. G. HEWES, rue du Camp.

Soie à coudre, Bas de soie patentes, &c.

EN débarquement du navire Montesquieu, de Bordeaux, et ayant droit au *drawback:*
10 caisses soie à coudre, fortes couleurs, assortie expressément pour les marchés mexicains;
6 caisses bas pour femmes, patentés,
1 dito couvertures de coton, supérieure, grande largeur.
Et en magasin—2 caisses bonnets de Livourne; 1 dito cravates de soie noire; 20 dito cire blanche. A vendre à des termes raisonnables, par P. E. SORBÉ.
8 fév rue Royale, no. 118.

V. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Montesquieu de Bordeaux:

430 caisses prunes; 1000 dito vin rouge, Grand-Larose, Chateau Laffitte, Haut-Talence, Pauillac, St.-Julien, Médoc, par 12 bout. et 24 demi do; 200 caisses vin blanc, Graves et Haut Sauterne; 110 barriques vin rouge, St. Estèphe et St. Emillon; 27 tierçons vin rouge Pauillac, 55 dito blanc, Graves et Haut Sauterne; 300 paniers anisette; 20 balles lignes assorties; 110 caisses fruits à l'eau de-vie.

D'importations antérieures: 250 barriques vin rouge Haut Brion, Chateau Laffitte, Latour, Margaux, St.-Julien, Médoc et St.-Estèphe, de premier choix; 200 douz. huile d'olive, 1ère qualité, par paniers et demi-paniers; 15 balles brain à moustiquaire; 20 balles fil à voiles, par petites et grosses pelottes; 50 caisses liqueurs superfines; et marasquino; 400 dito fines; 40 paniers véritable vin blanc de Champagne mousseux; 200 sacs bouchons pour dame-jeannes et bouteilles. 7 fév

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
26 nov—6m

VIN des Canaries ayant droit au *drawback*, à vendre par STETSON & AVERY,
14 fév rue du Camp, no. 31

LOTERIE
DE
L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.

3me. CLASSE DE 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 3 de Mars.
GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1 LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1 "	1,500	1,500
1 "	1,000	1,000
1 "	800	800
1 "	623	623
6 "	500	3,000
6 "	300	1,800
6 "	200	1,200
156 "	50	7,800
156 "	20	3,120
624 "	8	4,992
7800 "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billets Entiers .... $ 4
Demi-Billet 2
Quarts de Billet 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.
13 fév J. B. FAGET, *Directeur.*

AVIS
Aux amateurs de Harpe.

A VENDRE—par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou moucheté et à soupape, de la fabrique d'Erard frères, à Paris.

Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complets. LEPAGE,
Professeur de musique,
4 fév—3m rue Ste. Anne, No. 121.

BOUTELOUP,
Coiffeur, rue Royale au coin de la rue Dumaine

A L'HONNEUR de prévenir les dames et messieurs de cette ville, qu'il vient de recevoir par le Tallahassee, un assortiment de Marchandises, consistant en Perruques pour hommes et pour femmes; Implantés; Toupets métalliques et à crochets; Fausse-Queues de toutes couleurs et de différentes longueurs; Bâtons de Pommade, pour lisser et teindre les cheveux; Poudre à teindre les cheveux; Huile Antique de Macassar; Poudre de Cylan pour les dents; Rouge-vert d'Athènes; Poudre de farine de pommes-de-terre; Brosses à tête, à dents, et à ongles; Nécessaires à barbe; Régénérateur; Huile de Philocome; Pommade de Chérubins pour la peau; Pâte d'amande; Peignes en écailles, Grands Peignes, nouveau genre; un bel assortiment de Coiffures en perles; Fleurs; Bijoux; Bagues en cheveux, moulées en or; Savon à la rose, idem d'amande amère; Gants pour hommes et pour femmes; Fers à papillotes, à toupets, pour hommes; Marrotes; Epingles noires, bronzées; Tours indéfrisables et à bandeau; Frisettes; Nœuds d'Apollon; Bergues à favoris.

De plus, eau de Cologne, eau de Lavande double, crême de Perse.

On entreprendra toute espèce d'ouvrages en cheveux, tels que Brasselets, Cordons de montre, Colliers à jour, Boucles d'oreilles.
12 janv A. BOUTELOUP.

Magasin d'articles nouveaux de Paris,
Rue Royale, No. 137, entre Ste. Anne et Dumaine.

ALEX. PAYA arrivé par le CASSANDER, offre à vendre, en gros et en détail un bel assortiment de parfumerie première qualité, librairie, sujets d'histoire, de religion, et romans, gravures de fantaisie, sujets historiques de religion, portraits, tableaux encadrés &c., papiers Français et objets de bureau, bijouterie de tous genre, quincaillerie, des bretelles, portefeuilles, brosses, peignes, ciseaux, canifs, nécessaires, fleurs pour coiffures de bals et chapeaux, masques &c. &c. une infinité d'objets de fantaisie. 10 janv

HUILE DE BALEINE.—2,500 gallons Huile de Baleine, à vendre à bas prix, par STETSON & AVERY
14 fév rue du Camp, no. 31

AVIS.—Si M. Charles Frederich Bourgeand boulanger, est en ville ou dans les environs, il est prié de passer au bureau des soussignés qui ont quelque communication à lui faire.
Hy. PERRET & CHARBONNET
1er. fév rue Toulouse, no 57

PORC & GRAISSE.—250 barils de porc mess, 300 dito prime dito, 10 tierçons jambons et épaules, 200 barillets graisse en feuilles, à vendre par
SAM. C. BELL,
1er fév rue du Canal, no. 81.

Dix piastres de récompense.

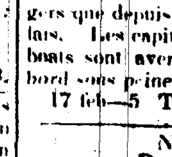

SERONT données à qui conduira à la geole le mulâtre clair nommé CHARLES, âgé d'environ 20 ans, jolie figure, taille d'environ cinq pieds cinq pouces, vêtu d'un habit, veste gris foncé, boutons d'acier, pantalons en cotonnade du nord, chapeau noir, un peu usé. Le dit mulâtre s'est absenté de l'hôtel des étrangers que depuis hier matin; il ne parle que l'Anglais. Les capitaines de navires et de Steamboats sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis d'après la loi.
17 fév—5 THEOD. NICOLET & Cie

NOUVELLE PHARMACIE

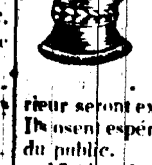

Les soussignés annoncent respectueusement au public, qu'ils viennent d'ouvrir leur pharmacie, rue St.-Pierre, en face de la Place, où l'on trouvera toute espèce de Drogues et Médecines, très fraîches. Les demandes de l'intérieur seront exécutées avec soin et ponctualité. Ils osent espérer de mériter une part du patronage du public.
15 fév—1m CUSACHS & CO.

NUEVA FARMACIA.

P. CUSACHS y COMP, participan á sus amigos y al público en general, la apertura de su establecimiento de Farmacia en la calle Sn. Pedro, *frente á la Plaza*, donde tendrán un buen surtido de DROGAS Y MEDICINAS FRESCAS. Las órdenes del interior serán ejecutadas con exactitud y puntualidad. Se atreven á esperar merecer el patronage del público. 15 de feb.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE, à vendre par
14 fév YORKE, MACALESTER & Co.

EN débarquement, 8 balles couvertures francaises 3 points; 200 paniers huile d'olive; 170 caissons fruits à l'eau-de-vie;—Plus: 200 barils maquereaux no. 3; 30 barils fromages; à vendre par
6 février T. NICOLET & CO.

FOIN.—190 ballots beau Foin du Nord, en débarquement du navire Nashville, de New-York, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
4 fév rue du Canal, no. 77

MAQUEREAUX.—25 barils de maquereaux no. 1, et 50 barils dito no. 2.
8 pipes rum de la Nouvelle Angleterre, en débarquement du brick Tuscar, à vendre par
3 fév STETSON & AVERY.

A VENDRE.—Un assortiment de faïence propre au marché du Mexique, reçu par le navire William Neilson, de Liverpool, à vendre par. Vt. AICARD,
25 janvier rue de la vieille Levée, no. 37

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

PAR suite de la dissolution de société de Messrs. Gillet & Camet, mercredi, 29 février 1832, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, à l'heure de midi.

ARTHUR, nègre forgeron, âgé de 23 ans, depuis environ 12 ans dans le pays, parlant anglais et français. On exposera le jour de la vente plusieurs outils faits par lui, tels que haches, charrues &c., toute guarantie legale, assurée.

JOE ou JOSEPH, âgé d'environ 24 ans, bon aide forgeron, parlant anglais et français depuis environ quinze ans dans le pays, capable de faire divers petits ouvrages, mais sujet à se prendre de boisson.

NELSON, âgé d'environ 22 ans, bon aide-forgeron, parlant un peu français.

EDMOND, âgé d'environ 20 ans, frère de Nelson, aide de forge parlant un peu français.

PETER, frère de Nelson et d'Edmond âgé de 18 ans, domestique, parlant anglais et français. Tous garanties des vices et maladies prévus par la loi.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

1°. *UN TERRAIN*, sis rue Dauphine entre les rues St.-Philippe et Ursulines, mesurant 30 pieds plus ou moins de face à la rue Dauphine sur 120 *pieds de profondeur*, sur lequel est construite une maison en bois, briquetée entre poteaux et divers autres petites bâtisses. Bornée d'un côté par la propriété de madame Roche et de l'autre par celle de Mr. Pierre Martel. Les banquettes ne sont pas payées et seront à la charge de l'acquéreur.

2°. Un terrain formant l'encoignure sud des rues Condé et St. Philippe, ayant environ 42 pieds de face à la rue Condé sur 70 pieds de profondeur et face à la rue St. Philippe, se rétrécissant dans la *profondeur de manière à n'avoir* que 40 pieds 3 pouces, ensemble les bâtisses en bois qui sont dessus. Les banquettes de ce terrain sur la rue *Condé* sont payées, celles sur la rue St. Philippe seront à la charge de l'acquéreur.

3°. *UN TERRAIN* sis dans la rue St. Philippe entre les rues de la Levée et Condé ayant 43 pieds et demi de face à la rue St. Philippe sur 120 pieds de profondeur plus ou moins; borné d'un côté par les héritiers Gaillard et de l'autre par la propriété de Mr. Soniat Dufossat. Il y a sur ce terrain une maison briquetée entre poteaux, couverte en tuiles.

4°. *UN TERRAIN*, situé rue du Maine, entre Dauphine et Bourbon, ayant environ 21 pieds de face à la rue du Maine sur 120 pieds de profondeur; sur lequel il y a une maison briquetée entre poteaux et une cuisine en bois attenant d'un côté à la propriété de *Jean Lanna* et de l'autre à celle de Noël Carrière. Les banquettes ne sont actuellement et seront à la charge de l'acquéreur.

5°. *UN TERRAIN*, situé rue St.-Philippe, entre Condé et Royale ayant 30 pieds à la rue St. Philippe sur 80 pieds de profondeur plus ou moins, borné d'un côté par la propriété de Manette Depré, et de l'autre par celle de Mr. Maurice Prevost. La cour est briquetée et il y a sur ce terrain une maison briquetée entre poteaux et une jolie cuisine en briques et à étages. Les banquettes ne sont pas payées et seront à la charge de l'acquéreur. Ce terrain avec maison et cuisine ne sera livrable à l'acquéreur que vingt jours après la vente.

CONDITIONS.—Les dits biens fonds et esclaves payables à un et deux ans de terme du jour de la vente, en billets endossés et divisés par coupons à la satisfaction des vendeurs, et portant hypothèque spéciale sur chaque objet vendu jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant Theodore Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs.

Par le même encanteur. Le même jour, l'après midi, à 4 heures, il sera vendu à la forge, rue St.-Philippe entre Condé et Levée, une certaine quantité de CUIVRE, une pièce de canon en cuivre, de l'étain, &c., &c.—conditions, jusqu'à $100, comptant. Au delà de $100, en un billet à 60 jours endossé à satisfaction.
10 janv—10

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 25 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, cinq TERRAINS formant l'encoignure des rues Baronne et Hevia. Ces terrains sont situés en face de la propriété de Mme. Jourdain, qui est occupée par M. Palfrey. Conditions; un quart comptant et le reste à 1 et 2 ans, du 10 février 1832.

Aussi, en même temps et au même lieu, il sera vendu deux autres Terrains rue Baronne, entre les rues Girod et Hevia, avec les édifices qui s'y trouvent. Sur un de ces terrains se trouve une maison de quatre appartemens, louée $25 par mois. Conditions pour chaque terrain, $500 comptant, $425 payables le 8 juin 1832, $425 le 8 juin 1833, et le reste à 1 et 2 ans.

Aussi, au même lieu et en même temps, un autre Terrain rue Girod, entre Carondelet et Baronne, ayant 31 pieds sur 120. Conditions: un quart comptant et le reste à 1 et 2 ans.

Aussi, au même lieu et en même temps, six autres Terrains contigus, formant l'encoignure du chemin Ste. Marie et la rue Azelia, ayant 30 pieds sur 120. Conditions: un quart comptant, et le reste à 1 et 2 ans, en billets tirés et endossés à satisfaction, avec hypothèque. 22 fév.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu mercredi, 29 du courant, à midi, à la Bourse, neuf TERRAINS de valeur, faisant face aux rues de la Nouvelle Levée, Hoffigue, et le Chemin public ordonné par le Conseil en 1830, et qui doit être le long de la levée. On pourra connaître les différentes mesures de ces terrains en se référant au plan, dressé par J. Pilié, voyer, qui est exposé à la Bourse.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par W. Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs. 22 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 25 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu deux esclaves de prix, savoir: Joe, âgé de 30 ans, bon charretier et boucher; Charity, de 27 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 21 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.
Charles Lesseps, Philip Power et Jules Leblanc
contre
John H. Travis, pour cession forcée.

IL est ordonné qu'une séquestration soit lancée contre les propriétés du J. H. Travis, qui peuvent se trouver dans les limites de cette paroisse; qu'une assemblée des créanciers du dit J. H. Travis ait lieu en l'étude de A. Mazureau Esq. notaire public, le 3 de mars prochain; que C. Roselius, Esq. soit nommé pour représenter le dit J. H. Travis, absent; que Charles Lesseps soit nommé syndic provisoire, et que le Shérif lui délivre les propriétés séquestrées, après en avoir fait un inventaire; et en même temps, il est ordonné que toutes poursuites contre la personne et les propriétés du dit J. H. Travis soient suspendues.

Nlle. Orléans, 30 janvier 1832.
(Signé) CHS. MAURIAN, juge.
Je certifie ce qui est ci dessus.
1 fév—3 2m S. BLOSSMAN, dep. gref.

POMMES DE TERRE.—200 barils de Lancashire, reçus par le brick [illegible] vis-à-vis le marché aux légumes, à vendre à bord, ou par
[illegible] fév THAYER, HURD & CO.

A VENDRE à l'amiable par le soussigné, UNE MAISON, située rue Toulouse, no. 80, entre Royale et Bourbon.
3 fév—15 J. LACOSTE.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 25 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu huit TERRAINS de valeur, rue Tchoupitoulas, encoignure Tchoupitoulas et Suzette, avec les édifices qui s'y trouvent. Les terrains nos. 1, 2 et 3, ont 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 102 pieds 10 pouces de profondeur; le no. 4, encoignure Tchoupitoulas et Suzette, a 23 pieds 11 pouces sur 102 pieds 10 pouces; le no. 5, contigu, a 25 pieds rue Suzette, sur 95 pieds 11 pouces; les nos. 1, 2 et 3, rue Tchoupitoulas, ont 21 pieds 8 2-3 p. de face, rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces. Le plan est exposé à la Bourse, et les conditions seront connues au moment de la vente. 21 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 28 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, environ 65 Terrains propres à y bâtir, comprenant environ les deux tiers de l'îlet formé par les rues de la Nouvelle Levee, Tchoupitoulas, Louisa et Delor, sur lesquel se trouve la raffinerie de sucre de M. Goodale. Ces terrains mesurent ensemble 240 pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée; 360 pieds de face à la rue Louisa, 212 pieds de face à la rue Delor, et 512 à la rue Tchoupitoulas. On a l'intention d'ouvrir une rue dans le centre de cette propriété, de la rue Tchoupitoulas à la Nouvelle Levée. Les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ces terrains ne seront pas comprises dans la vente, et devront être enlevées. Le plan sera dressé sous peu. 20 fév

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 25 février courant, il sera vendu à la Bourse d'Hewlett, 15 lots de terre situés au faubourg Tremé, rue Dumaine entre les rues des Marais et Robertson;

No. 1, ayant mesure française 38 pieds de face à la rue Dumaine, sur 72 pieds de profondeur, sur lequel se trouve une maison briquetée entre poteaux de 4 appartements et une galerie, le tout en bon état et construit depuis 10 mois.

No. 2, ayant mesure française 34 pieds de face à la rue Dumaine, sur 72 pieds de profondeur, sur lequel se trouve une bâtisse, briquetée entre poteaux servant de cuisine et de chambres de domestiques.

No. 3, ayant 30 pieds de face à la rue des Marais, sur 120 de profondeur.

No. 4, ayant 36 pieds de face à la rue des Marais sur 120 de profondeur, sur lequel se trouve une bâtisse briquetée entre poteaux de 30 pieds de long sur 15 de large avec cheminée double, nouvellement construite et en bon état.

No. 5, ayant 30 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais sur 120 de profondeur, sur lequel se trouve une écurie en bois.

Ces 5 lots de terre ont été remblayés avec soin et sont à l'abri des inondations ordinaires.

No. 6, ayant mesure française 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 de profondeur.

Nos. 12, 13, 14 et 15 ayant les mêmes dimensions.

No. 11, formant encoignure des rues Dumaine et Robertson, ayant 30 pieds de face sur la première et 120 pieds sur la seconde.

No. 10, ayant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Robertson sur 120 de profondeur et se rétrécissant de manière à n'avoir sur la ligne du fond que 34 pieds 10 pouces.

No. 9, contigu au précédent, ayant 35 pieds 3 pouces sur la ligne de devant et 34 pieds 11 pouces sur celle de derrière.

Nos. 7 et 8, ayant chacun 34 pieds 6 pouces de face à la rue Villeré, sur 120 pieds de profondeur; le no. 7 s'élargissant sur la ligne du fonds à 34 pieds 10 pouces et le no. 8 à 34 pieds 11 pouces.

Ces 10 lots sont entourés en pieux debout.

Le tout conformément au plan dressé par Benj. Buisson, arpenteur, qui sera exposé à la dite bourse, avant la vente.

Conditions: 1 & 2 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiment.

Les actes de vente à passer chez Mr. Ch. Jeannin, notaire. 9 février

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu lundi, 27 du courant, à midi, à la Bourse, dix TERRAINS de valeur, situés dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chêne vert, Philippe et Lauriers, faubourg La Fayette, et numérotés 4, 5, 8, 11, 12, 13, 19, 20 et 21, d'après le plan qui est exposé à la Bourse.

Conditions: un et deux ans de terme, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 7 fév

REÇU de France, par le Salem, venant du Havre, et à vendre par L. CHOISNE, parfumeur, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, un grand assortiment de parfumerie 1re. qualité, consistant en: 250 douzes. crême de perse, pots bleus et verts; 100 douzes. régénérateur de cheveux; 400 douzes. pommade très fine, assortie de dix odeurs différentes; 175 douz. flacons nouveaux huile antique pour les cheveux, et odeurs pour le mouchoir; eau de vie de Lavande double et ambrée; de très jolies parfumeries de tout genre, dans des vases et flacons nouveaux; des crêmes de savon, d'amande et autres, en boîtes cristal et porcelaine; crême de concombre et de limaçon, très fraîche.

Na. Tous ces articles, qui sont de 1re. qualité, seront vendus à des prix très modérés.

Les crêmes de perse et les pommades, sont couverts en étain et avec de très jolies étiquettes.
21 fév

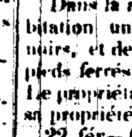

IL a été volé sur l'habitation Caernarvon, au Détour des Anglais, dans la nuit du 2 de ce mois, un *CHEVAL* alezan, de 13½ paumes de haut, fort et en bon état, ayant deux ou trois de ses pieds blancs ainsi que le front. Une récompense honnête sera donnée à celui qui donnera des informations propres à découvrir le voleur, ou retrouver le cheval.

Dans la même nuit, on a amené sur cette habitation un *CHEVAL* canel, ayant les pieds noirs, et de la hauteur de 15 paumes; il a trois pieds ferrés et n'a point de marque apparente. Le propriétaire pourra le réclamer en prouvant sa propriété et en payant les frais d'insertion.
22 fév—☞ SAM. P. MORGAN & Co.

ARDOISES anglaises de poche, article nouveau, joli et utile.—Reçus tout récemment par navire William Neilson, de Liverpool, et à vendre par les soussignés, les articles suivans: Ardoises de poche blanches, en forme de mémorandum, avec et sans crayons; do. en forme de portefeuilles dorés, pour dames; règles d'ivoire pour toutes sortes de mesures, à l'usage des mathématiciens; crayons de mine de plomb, de qualité supérieure; crayons à dessiner H. HB et BB; couleurs à l'eau, de Newman; papier à dessiner de toutes grandeurs; 20 rames papier de cabinet, superfin. Aussi, quelques douzaines d'ardoises blanches encadrées avec de l'acajou, à l'usage des comptoirs.
E. JOHNS & CO., Libraires.
Rue de Chartres, no. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 fév

Banque de la cité de la Nouvelle-Orléans, 17 février 1832.

AVIS est donné par le présent aux personnes qui ont souscrit pour former le capital de cette institution, qu'elles auront à payer, sur le nombre d'actions pour lequel elles ont souscrit respectivement, une somme de dix piastres sur chaque action, le 19 de mars prochain, et que le 23 d'avril prochain, elles auront à faire un nouveau paiement de dix piastres, aussi par action. Les paiemens devront se faire de neuf à trois heures, chaque jour.

Aussitôt que la maison de banque sera ouverte, les actionnaires pourront, à leur option, payer $15 sur chacune de leurs actions respectives, ou payer les deux termes à la fois.
Par ordre de la Direction.
18 fév R. CLAGUE, Secrétaire.

554 sacs beau café de la Havane, en débarquement du brick Léon, à vendre par
3 fév ESTEVANELL & COURVAL.